Prescrire en accès libre : pourquoi ? Pour qui ?

● *Informer le public et présenter Prescrire*

De manière usuelle pour des sites internet, les sites Prescrire comportent des parties en libre accès destinées à présenter *Prescrire* à tous (**a**). C'est un moyen de renseigner davantage sur les objectifs de *Prescrire*, ses valeurs, son financement, ses méthodes de travail.

Un moyen de montrer le choix pragmatique de dépendre exclusivement des abonnés pour maintenir l'indépendance intellectuelle et agir dans la durée. Et d'expliquer comment des méthodes rigoureuses de documentation, d'écriture, de relecture, de contrôles qualité, permettent d'atteindre un niveau élevé de pertinence et de fiabilité.

Ces renseignements sont souvent connus des abonnés, ils sont là regroupés afin de s'y reporter, ou d'en faire part à des non-abonnés.

Les informations de santé ne sont pas réservées aux professionnels de santé

Pour l'équipe Prescrire, de nombreuses informations de santé concernent les patients et plus généralement le public. C'est pourquoi chaque numéro de *Prescrire* donne lieu à une dizaine de communiqués : des textes résumant des informations importantes, transmis à de nombreux journalistes et adaptés à un public de non-professionnels de santé.

Ces textes sont publiés en accès libre sur les sites Prescrire, qu'ils concernent les médicaments, les stratégies de soins, l'exercice des soignants, la politique de santé, la protection sociale, etc. Ils s'ajoutent à d'autres thèmes chers à *Prescrire*, particulièrement présents : la politique européenne du médicament, l'utilisation de la dénomination commune internationale (DCI) des médicaments, les influences auxquelles sont soumis patients et soignants, etc.

À conseiller sans réserve à tous

Les textes (plusieurs milliers) en accès libre sur les sites Prescrire, augmentés chaque mois de nouveaux contenus, autorisent de multiples usages :

– la consultation spontanée par tout public ;
– pour les abonnés, le conseil aux patients de consulter un site fiable dans le domaine médical et pharmaceutique, que ce soit pour satisfaire leur curiosité ou pour répondre à une question particulière ;
– pour les soignants non-abonnés, de l'information sur *Prescrire* : une manière de prendre connaissance de l'offre documentaire et pédagogique Prescrire, et de déterminer le choix de s'abonner ;
– pour les anciens abonnés, par exemple des retraités ayant résilié leur abonnement à la *revue*, c'est un moyen de rester au contact de l'actualité et, qui sait, de s'abonner de nouveau ;
– etc.

● *Tout en réservant l'essentiel des textes aux abonnés, Prescrire donne libre accès, sur ses sites, à des informations susceptibles d'aider les abonnés dans leur communication avec les patients ou d'autres soignants. Pensez à en tirer parti !*

Prescrire

a- *www.prescrire.org en langue française, et http://english.prescrire.org en langue anglaise, sont les principaux sites Prescrire qui comportent des parties en accès libre, dont une section "Qui est Prescrire" ("About Prescrire"). Le contenu et le "mode d'emploi" des parties en libre accès des sites Prescrire sont décrits en page 237 de ce numéro.*